Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet MUSSARD RICHARD sur la commune principale de l'AIOT chemin terrain galet 97480 ST JOSEPH.

La référence de votre dossier est A-4-0D6PEIB13 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 23/01/2024 à 08h26 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : une déclaration initiale

Numéro d'AIOT : Je ne connais pas mon numéro d'AIOT

Service instructeur: La DDETSPP ou la DAAF

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site https://aida.ineris.fr/
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : Déclarant

Personne physique

Anonymisation des données : Oui

N° SIRET 43753977800021

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : MUSSARD RICHARD

Description des activités :

élevage de volailles de chair poulet léger 690m² de production avec une densité de 21 poulets/m² et 6.5 lots à l'année soit 14490 AE/lot et 94185 poulets à l'année

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : NON

Une installation classée relevant du régime de déclaration : NON

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : NON

4 - Localisation

Localisation de l'installation

chemin terrain galet

97480 ST JOSEPH

X:359261

Y:7640464

Projection: UTM Sud - Fuseau 40

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d' eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? OUI

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2111	2111-2	Elevage de volailles	Nombre d'emplacements 14490 Animaux-Eq	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? OUI

Origine et la nature des matières épandues :

fumier de volailles et eaux de lavage des bâtiments de production

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
970	MUSSARD RICHARD	123
970	MUSSARD CHARLES ANDRE	123
970	LEBON ROSE MARIE	123
970	FRUITEAU DE LACLOS WILLIAM	123

Surface totale du plan d'épandage (en ha) 19

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) 2291

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) 1253

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) 1038

B1: Dont produite sur l'installation (en kg N) 2291

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) 0

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) 4

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

déchets ménagers et assimilés collectés et traités par le service public cadavres d'animaux collectés et traités par le service d'équarrissage

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? OUI

Disposition en cas de sinistre

Précisez : poche souple de 38m3

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant : des extincteurs devront être installés et contrôles tous les ans par un prestataire agréé

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? NON

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : NON

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ? **Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)